

Découvrez  
nos innovations  
en avant-première  
sur

22-23-24 OCT. 2017  
**natexpo**  
Accélérateur de  
Bio-Tendances

EDITO

**La proximité est  
le maître mot  
de notre activité.**

Elle favorise l'écoute, la réactivité et nous pousse à réfléchir, à innover, à nous dépasser en permanence. Elle nous permet d'améliorer nos produits en étroite collaboration avec vous. Afin qu'ils soient adaptés à l'évolution de vos pratiques et en parfaite adéquation avec vos besoins. Vous trouverez dans ce premier AEM News nos nouveautés – dont certaines seront présentées pour la première fois au salon Natexpo dans quelques jours. Le contenu est loin d'être exhaustif, juste ce qu'il faut pour vous interpeller et vous donner envie de nous contacter pour en savoir plus....

À très bientôt!

Frédéric Léone  
Fondateur et PDG d'AEM Softs

**AEM**  
Softs  
SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT ET DE GESTION



## Tablette mobile d'encaissement Zebra, une innovation qui modernise le passage en caisse!



**La tablette mobile Zebra ET50 permet d'effectuer des encaissements en parallèle d'une caisse traditionnelle avec laquelle elle est synchronisée en wifi. Une réussite ergonomique qui va diminuer le temps d'attente en période d'affluence et transformer le service client des magasins de proximité !**

### **Gain de temps et productivité en période d'affluence**

Les périodes d'affluence sont toujours compliquées à gérer pour les magasins qui ne disposent que d'un nombre limité de caisses. La tablette mobile d'encaissement Zebra va permettre, grâce à son lecteur de code barre intégré, de scanner les articles dans la file d'attente ou en parallèle, réduisant ainsi le temps d'attente en caisse sans nécessiter de place, ou de caisse supplémentaire.

### **Une tablette, trois usages**

- La finalisation s'effectue en caisse – avec pesée des fruits et légumes si besoin – et l'encaissement, rapide, s'intercale entre deux clients caisse.
- La tablette peut être reliée à un petit tiroir-caisse et une imprimante séparée. Autonome, elle va encaisser, selon ses équipements, espèces, chèques et/ou cartes bancaires puis éditer ses propres tickets. Toutes les opérations remonteront automatiquement vers la caisse à laquelle elle est synchronisée en wifi.
- La tablette peut être utilisée pour préparer une commande. Les articles sont scannés, mis en attente et un ticket de commande est édité. Il pourra, plus tard, être complété, annulé ou passé en facturation.

### **Une technologie sûre et Fiable**

La tablette Zebra fonctionne sous Android, une technologie sûre, performante et rapide (charger 50 000 articles sur la tablette en wifi ne prend que... 30 secondes !). Les fonctionnalités de capture de données sont d'une fiabilité à toute épreuve, l'autonomie est importante et la tablette se range... dans un tiroir ! ●

## Biomonde référence AEM Softs auprès de ses 193 magasins bio adhérents

**Le groupement coopératif de magasins bio indépendants Biomonde\* a choisi AEM Softs en tant que fournisseur officiel de logiciel de gestion et l'a référencé auprès de ses 193 magasins adhérents. Après une étude approfondie, Frédéric Nibelle, responsable informatique de Biomonde, nous explique les raisons de son choix et les ambitions du projet BioZoom.**

### **AEM Softs : Quelle est la nature de votre nouveau projet «BioZoom»?**

**Frédéric Nibelle :** Le projet s'intègre dans une démarche globale de professionnalisation et de montée en gamme de nos services aux adhérents qui a été engagée fin 2016, en particulier ceux qui concernent la gestion des flux informatiques. Il y a un an, nous avons construit un catalogue en ligne centralisant les 69 fournisseurs sélectionnés par notre enseigne ainsi que leurs 35 000 produits. Il s'agissait ensuite de choisir deux éditeurs de logiciel avec qui collaborer afin de créer et gérer les flux informatiques entre les magasins adhérents et le siège de Biomonde.

### **AEM Softs : Comment avez-vous analysé les besoins et fait votre choix?**

**F. N. :** Nous avons réalisé une étude sur les solutions déjà utilisées par nos adhérents et sur leurs besoins. Nous avons ensuite interrogé et évalué sur une

dizaine de points stratégiques les 40 éditeurs de logiciels identifiés. A l'issue de cette enquête menée par la société Viséo, nous avons choisi de retenir AEM Softs comme partenaire officiel et de référencer son logiciel Store Pos comme solution informatique de gestion auprès de nos adhérents.

### **AEM Softs : Qu'est-ce qui distingue AEM Softs des autres prestataires?**

**F. N. :** Tout d'abord le logiciel en lui-même, car il correspond bien aux attentes de nos enseignes, ainsi que les prestations en terme de SAV et de Hot Line. De plus, la technologie utilisée est évolutive et permettra à court terme d'envisager des développements spécifiques Biomonde. D'autre part, la structure est bien proportionnée par rapport à nos magasins, elle bénéficie d'ailleurs déjà d'une forte représentativité auprès de nos adhérents puisque 40 d'entre eux l'utilisent déjà, et elle bénéficie d'une implantation nationale. Enfin, les équipes d'AEM Softs sont à l'écoute et très réactives, ce qui représente un avantage concurrentiel important dans le cadre de notre démarche auprès de magasins prospects.

### **AEM Softs : Quelles sont les prochaines étapes?**

**F. N. :** Aujourd'hui, les nouveaux adhérents qui s'équipent de Store Pos accèdent à tout notre référentiel produits et ont la possibilité d'intégrer les produits de leur choix dans leur assortiment. Avec



leur accord, tous les magasins Biomonde pourront accéder au projet BioZoom avec la mise en place des flux d'information concernant les achats et les ventes de leur point de vente. Nous pourrions ainsi leur restituer une analyse très fine de leur magasin, de leur région et de notre réseau national. Ces éléments leur permettront de mieux se positionner au niveau concurrentiel et d'être encore plus pertinent dans leurs choix stratégiques. Enfin, les tableaux analytiques consolidés permettront également à notre service achat d'améliorer ses choix. Le bénéfice est donc double pour l'adhérent ! Nous travaillons actuellement sur un panel de 18 magasins pilotes pour tester cette partie du projet BioZoom. Nous devrions être opérationnels pour la fin de l'année 2017 et engager le déploiement sur les autres magasins en 2018. ●

\* 3<sup>e</sup> acteur du marché bio spécialisé, Biomonde est un groupement coopératif de magasins Bio indépendants créé en 1992 qui compte 193 points de vente de 100 à 650 m<sup>2</sup>, pour un CA global de 204 M€ en 2016. Le groupement met en avant l'humain et la diversité, tout en permettant à chacun d'être acteur de son avenir et de bénéficier de services mutualisés et performants : conditions commerciales attractives auprès de fournisseurs référencés, services marketing, informatique, conseils, etc.



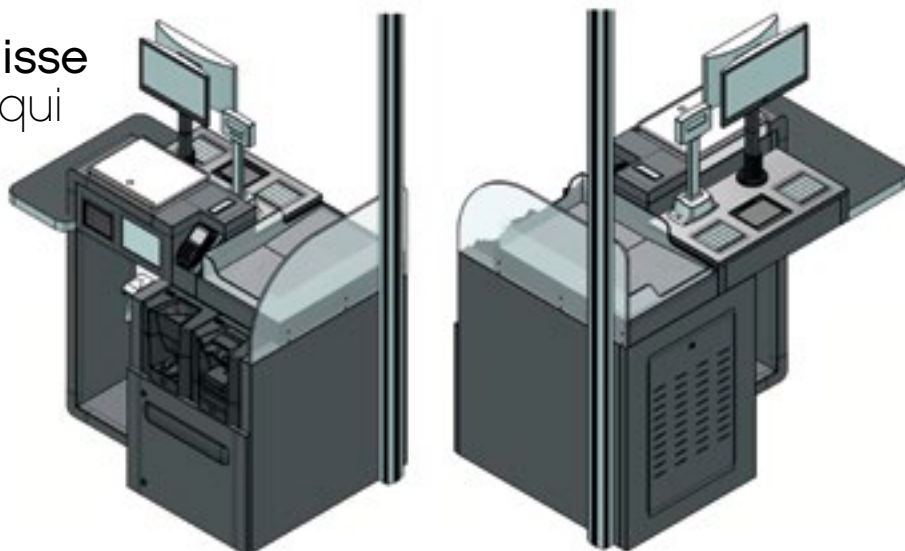
## Bee Two, la nouvelle caisse automatique hybride qui s'adapte à l'affluence !

L'espace « Check-out » est une zone stratégique du magasin. La caisse Bee Two fonctionne de manière traditionnelle avec une hôtesse en période de forte affluence et bascule en mode self-service pendant les périodes creuses. Elle peut alors être pilotée à distance par une caisse voisine, en cas de besoin, de manière à ne pas mobiliser de personnel supplémentaire.

Les détaillants de proximité pourront désormais bénéficier d'une caisse automatique, à l'instar des super et hypermarchés, mais sans en avoir les contraintes (mobilisation d'une hôtesse, emplacement dédié à ce service, etc.). Sous le mode automatique, le client scanne lui-même ses articles sur la Bee Two, les pèse si besoin sur la balance intégrée et règle de manière autonome par

carte bancaire (ou en espèces si elle comporte un monnayeur pièces et billets). En cas d'affluence, la caisse BeeTwo peut s'adapter et passer en quelques minutes, d'un fonctionnement « libre-service » à une caisse traditionnelle avec une hôtesse, et assurer un rythme d'encaissement 2 fois plus rapide.

Avantages : une caisse autonome, de faible encombrement, convertible en caisse traditionnelle qui permet de gérer les variations d'affluence en magasin et le temps d'attente des clients en caisse tout en optimisant les ressources humaines et le nombre d'hôtesse. ●



## Étiquettes électroniques : le saut technologique !



Les étiquettes électroniques nouvelle génération se déploient en France et multiplient les atouts : rapidité, gain de temps et fonctionnalité. Un pas de plus vers une gestion sans faille.

De nombreux commerces ont déjà franchi le cap et choisi de miser sur l'efficacité opérationnelle.

Avantages du nouveau système : une infrastructure simple à installer, des fonctionnalités à très forte valeur ajoutée telle que l'affichage dynamique, une technologie de radio sans fil ultra fiable, un nombre de récepteurs illimités et un coût d'investissement particulièrement attractif.

Les modifications sont centralisées à partir de l'ordinateur avec effet immédiat sur les étiquettes. Le système permet la suppression des décalages entre l'étiquetage et la caisse ainsi qu'une gestion fine et en temps réel des actions de promotions de toutes natures. ●

## Bornes d'encaissement automatique des espèces : sécurité et accueil client

Simplifiant et sécurisant le paiement en espèces : les bornes Cash Infinity de chez Glory allient innovation, design et performance.

« Les clients sont d'abord surpris, curieux puis amusés » confie Christelle Rosay, responsable d'une enseigne de proximité à Val d'Isère, un des premiers magasins équipé de ces nouvelles bornes. « Plusieurs raisons nous ont poussé à installer ce système d'encaissement : la sécurité et l'hygiène, et le gain de temps au niveau des clôtures de caisse. La machine fournit tous les éléments et le contrôle de l'inventaire est centralisé. »

Particularité de cette nouvelle machine : elle peut encaisser plusieurs billets simultanément, les compte toute seule et rend la monnaie. La borne améliore également le contact avec le client, la caissière étant plus disponible pour l'accueil. ●





## Vous avez des questions sur la norme NF525 obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ? Toutes les réponses sur le stand AEM Softs à l'entrée de Natexpo !



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les commerçants, y compris ceux qui sont spécialisés bio et bien-être, devront être équipés d'un système satisfaisant aux obligations d'inaltérabilité et de sécurisation des données.

Le code des impôts instaure à partir de janvier 2018 l'obligation pour tous les commerçants : « d'utiliser un logiciel ou un système satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, attestées par un certificat délivré par un organisme accrédité (...) ou une attestation individuelle de l'éditeur ».

Après avoir satisfait à l'ensemble des contrôles effectués par Infocert, le logiciel de gestion d'encaissement STORE-POS développé par AEM Softs a obtenu son certificat d'agrément en 2016... avec un an d'avance ! Les vérifications ont porté à la fois

sur le logiciel et son fonctionnement mais également sur la qualité du processus qui a permis son développement, de la conception à la partie test.

Les équipes d'AEM Softs sont à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez sur la manière de mettre vos systèmes en conformité avec la loi et le code des impôts.



AEM Softs vous donne rendez-vous à Natexpo du 22 au 24 octobre 2017 Paris Nord Villepinte - Hall 7 - stand H11

Invitation > Téléchargez votre badge sur [www.natexpo.com](http://www.natexpo.com)

22-23-24 OCT. 2017  
**natexpo**  
Accélérateur de Bio-Tendances



**AEM Softs**  
SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT ET DE GESTION

Tél. : 0820 20 95 30  
Fax : 0820 20 75 35  
[contact@aemsofts.com](mailto:contact@aemsofts.com)  
[www.aemsofts.com](http://www.aemsofts.com)  
Suivez nous sur

**Siège social Rhône-Alpes**  
Parc technologique des Fontaines. Cidex 08G 38190 Bernin  
**Agence Île-de-France**  
1 rue de la belette 91410 Dourdan

**Agence Ouest**  
BP 20056 Larmor Plage 56277 Ploemeur Cedex  
**Agence Sud Ouest**  
12 rue Ariane. Parc Cadera Sud, Bât. O 33700 Mérignac

